



# La Lyre de Chêne-Bougeries

L'école de musique

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### REPONDANT

NOM, PRENOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

E-MAIL: \_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_

### ELEVE

NOM, PRENOM: \_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_

INSTRUMENT: \_\_\_\_\_

OU ANNEE DE FORMATION (POUR LES ATELIERS): \_\_\_\_\_

COCHER LA BONNE CASE                         

	Tarif Normal		Tarif Actif *	
Eveil musical	500.-		-	
Solfège	500.-		400.-	
Atelier périscolaire	200.-		-	
Instrument 30'	1000.-		700.-	
Instrument 40'	1'200.-		800.-	
Instrument 50'	1'900.-		1'100.-	
Instrument 30' et solfège	1'250.-		850.-	
Instrument 40' et solfège	1'350.-		900.-	

# LIEU

## PARCOUR INSTRUMENTAL ATELIERS PERISCOLAIRES

Tous les cours d'instruments et de solfège ont ont habituellement lieu dans nos locaux à l'école du Bélvédère (chemin Castan). Veuillez choisir le lieu:

Ecole du Bélvédère	
Ecole de la Gradelle	
Ecole de Chêne-Bougeries	

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS

L'inscription engage l'élève ou son répondant pour toute l'année scolaire. Pour être libéré de l'écolage, le répondant doit adresser un courrier de désinscription à l'école avant le 15 septembre. Passé cette date, l'écolage est intégralement dû.

## ATELIERS PERISCOLAIRES

L'atelier a lieu chaque semaine de 16h30 à 17h30. Les professeurs sont présents de 16h à 17h55 pour encadrer l'arrivée et le départ de vos enfants.

L'élève aura l'occasion d'approcher et de jouer avec des instruments de musique de qualité mais fragiles et chers. En cas de dégât, le parent s'engage à rembourser leur remise en état.

Le matériel (instruments, partitions, etc.) ne peut être emporté à domicile en 1ère année. Les élèves auront la possibilité de louer un instrument dans la limite des stocks disponibles en 2ème année.

## PARCOURS INSTRUMENTAL

\* Pour bénéficier de l'écolage « actif », l'élève s'engage à participer à l'orchestre de l'école dès la 2e année, puis à la Lyre. L'écolage normal sera demandé, même rétroactivement, à l'élève qui ne participerait pas aux concerts ou de façon régulière aux cours et répétitions.

## ABSENCES

Il est demandé aux parents d'informer l'enseignant-e des absences, si possible à l'avance ou le cas échéant de les excuser dès le retour.

**Par la signature de la présente demande d'inscription, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription que j'accepte et je m'engage à m'acquitter de la taxe d'écolage de l'élève.**

**DATE:**

**SIGNATURE:**

Ce formulaire est à renvoyer signé par mail à [admin.ecole@lyrecb.ch](mailto:admin.ecole@lyrecb.ch) ou par Poste à :

Ecole de la Lyre de Chêne-Bougeries,  
A l'attention de l'administrateur,  
Case Postale 104, 1224 Chêne-Bougeries